



PRÉFET DE LA SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, le 4 mars 2022

PLAN AVENIR MONTAGNE - LE BILAN 2021 EN SAVOIE

Face à la crise sanitaire et au changement climatique, l'État et les Régions Provinces-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes ont engagé en 2021 un plan d'action conjoint d'investissement sans précédent pour soutenir les territoires et les acteurs du massif des Alpes.

Le plan « AVENIR MONTAGNES » pour les territoires des massifs s'organise en 3 axes thématiques : favoriser la diversification de l'offre et la conquête de nouvelles clientèles, permettre d'accélérer la transition écologique des activités touristiques de montagne et de dynamiser l'immobilier de loisir et enrayer la formation de « lits froids » en station montagne.

- **Au titre d'Avenir Montagnes investissement, la Savoie a obtenu fin 2021 le financement de 11 dossiers pour un total de 2 248 000 euros accordés à la Savoie pour l'année 2021.**

Les communes ayant reçu un financement sont :

- Villarodin-Bourget pour la construction d'une luge 4 saisons sur rails
- Entremont-le-Vieux pour l'extension et la requalification du "musée de l'ours des cavernes"
- Saint-Christophe- la- Grotte pour l'amélioration du parcours de visite et de préservation du site historique des grottes de Saint-Christophe
- Val Cenis pour la réalisation des sentiers "Explorer Termignon à pied"
- Bourg-Saint-Maurice pour la rénovation de l'ascenseur valléen par la modernisation de la voie du funiculaire entre le centre ville de Bourg-Saint-Maurice et les stations des Arcs
- Avrieux pour la réhabilitation du sentier des Cascadelles
- la communauté de communes du lac d'Aiguebelette pour des travaux de piquetage pour limiter l'impact de la fréquentation touristique sur le développement des roselières
- la communauté d'agglomération d'Arlyère pour la restauration, la création en la valorisation des sentiers de montagne du territoire d'Arlyère
- la commune de Challes-les-Eaux pour la création d'une offre innovante "sport santé nature" préservant et valorisant la forêt de sa station thermale

- le syndicat mixte du parc naturel régional du massif des Bauges pour le programme touristique et pour les résidents du parc autour du ciel étoilé
- le syndicat mixte du parc naturel régional du massif des Bauges pour la création d'une nouvelle offre de courte randonnée en bivouac sur les communes d'Aillon le Jeune, les Déserts et Thoiry

Cet investissement inédit sera renouvelé en 2022 puisque des crédits exceptionnels seront de nouveau déployés et même accrus pour cofinancer des opérations sur ce fonds Avenir Montagnes.

- **Au titre d'Avenir Montagne Ingénierie (ANCT)**, L'objectif est d'accompagner les territoires de montagne peu dotés en ingénierie qui souhaitent repenser leur stratégie de développement vers une offre touristique diversifiée, résiliente, durable et sobre en ressources.

En 2021 pour la Savoie, les 2 lauréats ont été retenues: le Parc Naturel Régional des Bauges et la communauté des communes Haute Maurienne Galibier. Ces territoires vont bénéficier d'un financement en ingénierie pendant 2 ans, du soutien en ingénierie par un accès à des offres thématiques et l'accès à un club des territoires

Les lauréats de la seconde sélection alpine d'Avenir Montagne Ingénierie seront annoncés prochainement.

- **La rénovation de l'immobilier de loisir mis en œuvre par Atout France**

Atout France a lancé un appel à manifestation d'intérêt France Tourisme ingénierie financé par la banque des Territoires qui **vise à stimuler et accompagner les opérations de rénovation des copropriétés et des résidences de tourisme en station.** Ce volet va soutenir les équipes déjà en place dans les territoires engagés en matière de rénovation de l'immobilier de loisirs et leur apporter outils et expertises permettant de répondre au plus près des besoins identifiés, ainsi qu'une aide financière de la banque des territoires pour, par exemple, cofinancer des études à hauteur de 30 %.

35 candidatures ont été reçues sur l'ensemble du massif et **8 lauréats ont été retenus en Savoie (Boug-Saint-Maurice - Les Arcs, Haute Maurienne Vanoise, Fontcouverte la Toussuire, les Bellevilles- les Ménuires-, la Rosière, Pesey Nancroix, Tignes, Valloire).** Ils bénéficieront d'un accompagnement en ingénierie pour une durée de 30 mois.

Préfecture de la Savoie

Service interministériel de la communication
Tél : 04 79 75 50 15 ou 50 16 / 06 31 42 88 28
Mél : pref-communication@savoie.gouv.fr